

« Si le supérieur patine, c'est la faute au secondaire »

Le nombre de diplômés stagne depuis 2009 en Communauté française. Le patron de la fédération de l'enseignement supérieur pose son diagnostic.

Julien Nicaise est le patron de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares) depuis la création de cette fédération des universités et hautes écoles sous la houlette du ministre Marcourt en 2014.

Dans un entretien accordé au *Soir*, il s'inquiète de la stagnation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur. Le nombre de jeunes âgés de 30 à 34 ans qui ont réussi des études supérieures stagne autour de 43 % en Communauté française, un chiffre qui n'augmente plus depuis 2009. Julien Nicaise s'insurge : « D'aucuns pensent qu'on aurait atteint une limite du nombre de jeunes en capacité de mener à bien des études ? Je m'inscris en faux contre ces idées reçues. Les Scandinaves ont passé

la barre des 50 %. Les Asiatiques sont à 60 %. Nous avons toujours été bons, avons toujours progressé, nous ne pouvons pas nous résigner à accepter le tassement actuel. »

Et il pointe un coupable, l'enseignement secondaire : « Une des raisons pour lesquelles le taux de diplômés ne progresse plus vient du fait qu'une part importante des jeunes ne cherchent pas à franchir la porte des hautes écoles ou universités. Les résultats du secondaire sont très moyens. On ne peut pas continuer à avoir 20 % des jeunes qui en sortent sans formation. »

Julien Nicaise considère que l'enseignement secondaire est surfinancé : « Continuer à nous dire qu'il est normal de mieux financer un élève du secon-

naire qu'un élève du supérieur - 7.000 euros par an pour le premier, 6.500 euros par an pour le second - n'a plus de sens. Nous sommes probablement le seul système éducatif au monde à connaître pareille situation irrationnelle. Si nous avions un enseignement secondaire hyper performant, on pourrait encore l'accepter, mais c'est le contraire qui se passe. »

Le patron de l'Ares espère une mise en place rapide du Pacte d'excellence pour amener un changement indispensable, car « lorsqu'un système englutit des sommes titanesques mais produit de mauvais résultats, il est logique qu'on le réforme ». ■

« Moins de diplômés ? La faute au secondaire »

ENSEIGNEMENT Le patron de la fédération du supérieur estime le secondaire surfinancé

Julien Nicaise

Julien Nicaise est l'administrateur de l'Ares depuis juin 2014. En collaboration avec une équipe de 45 personnes, il assure le pilotage de la gestion administrative et financière de cette fédération

De mai 2012 à mai 2014, il occupait la fonction de directeur général des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Julien Nicaise, le patron de l'Académie de recherche et d'enseignement (Ares), s'inquiète de la stagnation du nombre de diplômés du supérieur.
- La faute à l'école secondaire, assure-t-il.
- Il plaide pour

une implémentation rapide et volontariste du Pacte d'excellence.

Au début de sa jeune existence, l'Académie de recherche et d'enseignement (Ares) était regardée comme le bras armé du ministre Marcourt, chargée au passage d'implémenter la récente réforme du secteur. Dans la foulée, son directeur Julien Nicaise était parfois considéré comme le missi dominici du même ministre. L'interview qu'il livre aujourd'hui au *Soir* met à mal ces préjugés : l'Ares a beau être un « organisme d'intérêt public », elle s'affirme chaque jour davantage comme la fédération des hautes écoles et universités plutôt que comme le faire-valoir du pouvoir subsidiant.

On a vu ces derniers jours l'Ares jouer les médiateurs dans le conflit opposant recteurs et étudiants, c'est nouveau comme positionnement ?

La Fédération des étudiants francophones et les recteurs m'ont sollicité pour travailler à un compromis sur le minerval des étudiants étrangers. Ce n'est pas

la première fois que nous sommes sollicités pour une mission de concertation, pour jouer les « go between ». Au fil du temps, nous nous construisons une image de neutralité. Les parties prenantes - recteurs, directeurs-présidents, étudiants, représentants du personnel - ont de plus en plus conscience du rôle de la fédération. Même si l'Ares répond à certaines missions confiées par le ministre, ce sont eux qui sont à la manœuvre, qui prennent les décisions. Ces derniers mois, outre de nombreux avis officiels, l'Ares a pris la décision d'organiser l'examen d'entrée en médecine (lire ci-dessous), a fourni un gros travail d'informatisation des statistiques, a fait des propositions pour réformer les études d'infirmière et de kinésithérapie, a lancé une ré-

organisation totale des passerelles entre hautes écoles et universités... Via l'Ares, le secteur a désormais une vraie marge de manœuvre pour décider, et il s'en sert. Cette situation est inédite dans l'histoire du service public belge.

L'économiste Philippe Defeyt pointait récemment une stabilisation du nombre de diplômés. Cela vous inquiète-t-il ?

Ça pose en tout cas des questions en lien avec le développement économique de la Wallonie – Paul Magnette l'a rappelé récemment – et de Bruxelles, en lien aussi avec le Pacte d'excellence.

C'est-à-dire ?

Les Régions ont le besoin vital d'un enseignement supérieur performant pour relever le défi de leur développement. Or, on constate que le nombre de diplômés stagne (NDLR : autour de 43 % des 30-34 ans depuis 2009). D'aucuns pensent qu'on aurait atteint une limite du nombre de jeunes en capacité de mener à bien des études ? Je m'inscris en faux contre ces idées reçues. Les Scandinaves ont passé la barre des 50 %. Les Asiatiques sont à 60 %. Nous avons toujours été bons, avons toujours progressé, nous ne pouvons pas nous résigner à accepter le tassement actuel.

Où est le problème selon vous ?

Objectivement, malgré le définitivement, la performance de notre enseignement supérieur est incontestable. Le problème réside plutôt dans le secondaire. Je ne peux m'empêcher de faire un parallèle avec le Pacte d'excellence. Une des

raisons pour lesquelles le taux de diplômés ne progresse plus vient du fait qu'une part importante des jeunes ne cherchent pas à franchir la porte des hautes écoles ou universités.

Les résultats du secondaire sont très moyens. On ne peut pas continuer à avoir 20 % des jeunes qui en sortent sans formation, qui au mieux débarquent au Forem-Actiris, au pire au CPAS. Dans ce contexte, continuer à nous dire qu'il est normal de mieux financer un élève du secondaire qu'un élève du supérieur – 7.000 euros par an pour le premier, 6.500 euros par an pour le second – n'a plus de sens. Nous sommes probablement le seul système éducatif au monde à connaître pareille situation irrationnelle. Si nous avions un enseignement secondaire hyper performant, on pourrait encore l'accepter, mais c'est le contraire qui se passe.

Vous comptez sur le Pacte d'excellence pour relancer la machine ?

Il y parviendra s'il s'implémente bien. Pour dire vrai, je suis inquiet quand j'entends certains freiner des quatre fers dès qu'une proposition nouvelle vient sur la table. Le tronc commun est un bel exemple : on l'allonge d'une année – ce qui n'est pas en soi une réforme monstrueuse – mais on sent que certains acteurs sont déjà très frileux face à cette idée. Lorsqu'un système engloutit des sommes titanesques mais produit de

mauvais résultats, il est logique qu'on le réforme.

Faut-il en parallèle un Pacte d'excellence pour l'enseignement supérieur ?

Il faut effectivement du refinancement pour protéger ce modèle qui tient un peu de manière magique. Il faut lui donner les moyens d'accueillir la masse des étudiants attendue dans les 20 ans qui viennent, qui fera suite à la massification de l'enseignement fondamental et secondaire. Il nous faudra des bâtiments et des enseignants en nombre suffisant. Un professeur qui donne cours simultanément dans quatre auditoriums par vidéo interposée, ce n'est pas un modèle. J'ai parfois l'impression que le politique n'est pas tout à fait conscient de cela.

Le refinancement actuel est insuffisant ?

Il est progressif, pour atteindre 40 millions par an en 2019. C'est positif, appréciable dans le contexte du déficit budgétaire de la Communauté française, mais l'effort doit être poursuivi. Mon message c'est « Continuez à renforcer le supérieur tout en réformant profondément le secondaire ».

Ceci postule que le besoin de diplômés du supérieur sera toujours croissant...

Vu la tertiarisation de l'économie, je peux vous assurer que l'augmentation du niveau de compétence et de technicité ne sera pas du luxe. ■

Propos recueillis par
ÉRIC BURGRAFF

médecine « Les choses s'enchaînent très bien pour l'examen d'entrée »

L'Ares a reçu la périlleuse mission d'organiser l'examen d'entrée en médecine : ce sera « le » dossier de l'année ?

Disons que ce fut d'abord une surprise. C'est le cabinet du ministre d'abord, les recteurs ensuite, qui nous ont sollicité...

Où vous ont refilé la patate chaude ?

Oui... Personnellement j'utilise l'expression « zwarte Piet », cette affaire dont personne ne voulait s'occuper... Il est vrai que le temps imparti, les risques juridiques, le peu d'expérience dans ce domaine... nous inquiétaient. Mais nous avons joué sur notre souplesse. Je ne suis pas d'un optimisme béat face à ce défi, mais les choses s'enchaînent très bien. Je sais aussi que le gouvernement fédéral nous met une pression

supplémentaire en conditionnant l'octroi des numéros Inami des prochaines années à l'efficacité de cet examen. Il n'empêche qu'il laisse persister un message paradoxal

vis-à-vis des étudiants : il impose une sélection à l'entrée pour limiter la sortie mais, pour combler les pénuries à la sortie, il va chercher des centaines de médecins à l'étranger... Franchement, que l'on soit de gauche ou de droite, quelque chose ne paraît pas logique dans ce raisonnement...

Un autre paradoxe circule parmi les étudiants : on parle d'examen d'entrée mais on sait qu'il faut respecter un quota. Comment allez-vous calibrer la réussite ? Est-ce un concours déguisé en examen ?

Je ne peux pas imaginer que le jury joue un jeu pareil. Les règles sont claires, c'est un examen avec des conditions de réussite extrêmement sévères. Par contre, si au moment de la délibération un docteur (NDLR : un spécialiste de l'évaluation) décelez un problème sur l'une ou l'autre question, par exemple une question ratée y compris par les meilleurs, le jury pourrait décider d'annuler les questions querellées.

Craignez-vous des recours ?

On vit en Communauté française de Belgique... ça fait partie du domaine des possibles... Bon à savoir : la question d'un recours éventuel devra être mise en parallèle avec la question du risque qu'il ferait courir aux étudiants en attente d'un numéro Inami... ■

Propos recueillis par
E.B.